

ORDRE DU JOUR

<p>Les délibérations qui feront l'objet d'un vote bloqué, sont précédées d'un astérisque*. Toutefois, toute délibération pourra être remise aux voix sur demande d'un conseiller communautaire.</p>
<p>L'ensemble du dossier – rapports et annexes 📁 - est consultable durant les cinq jours précédant la séance et le jour de la séance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur l'espace NEXTCLOUD ADULLACT en suivant le lien envoyé par messagerie, - au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême, 25 boulevard Besson Bey à Angoulême aux heures d'ouverture, - pour les documents d'urbanisme : au service Urbanisme, 139 rue de Paris à Angoulême aux heures d'ouverture.
<p>Les comptes rendus des délibérations du bureau et des décisions du Président, prises par délégation du conseil communautaire sont transmises en annexe du dossier de séance du conseil communautaire (article L5211-10 du CGCT).</p>
<p>L'état des bons de commande – exercice 2025 : Marchés passés selon la procédure adaptée et la liste des marchés notifiés depuis le conseil du 27 mars 2025 sont consultables au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême, 25 boulevard Besson Bey à Angoulême aux heures d'ouverture.</p>

UN TERRITOIRE QUI REpond AUX BESOINS DE TOUS SES HABITANTS ET DE SES COMMUNES			
<u>Rapporteur</u> : Monsieur ANDRIEUX			
1.	📁		Participation de GrandAngoulême au fonctionnement de l'Association Départementale d'Information sur le Logement (ADIL 16) pour l'année 2025
<u>Rapporteur</u> : Monsieur DESAPHY			
2.		*	Conservatoire Gabriel Fauré : refus du legs d'un piano et de partitions de musique de Madame Jeanne JOUBERT
3.	📁	*	Conservatoire Gabriel Fauré : avenant n°1 au procès-verbal de mise à disposition
4.		*	Lancement de la 5 ^{ème} édition d'appel à projets 1% Solidarité internationale
5.		*	L'Europe commence ici : lancement du 5 ^{ème} appel à projets
6.			Attribution des subventions culturelles 2025 : Fédération Charentaise des Œuvres Laïques (FCOL) et Centre Socio Culturel et Sportif (CSCS) Effervescentre
<u>Rapporteur</u> : Monsieur DEZIER			
7.	📁		Attribution des aides sport 2025 : Club sportif GrandAngoulême athlétisme (G2A)

<u>Rapporteur</u> : Monsieur LAVILLE			
8.		*	Port l'houmeau : approbation du procès-verbal de mise à disposition des biens nécessaires à l'exercice de la compétence « aménagement, entretien et gestion de port l'houmeau »
9.			Taxe de séjour : approbation de la grille tarifaire à partir du 1er janvier 2026
<u>Rapporteur</u> : Monsieur NEBOUT			
10.			Office de tourisme : convention d'objectifs et de moyens 2025
<u>Rapporteur</u> : Monsieur ZIAT			
11.		*	Institution d'un périmètre de DPU renforcé - Commune d'Angoulême – Ancien centre commercial du quartier «Bel Air - Grand Font » parcelles AX711 et AX712
12.		*	Retrait du périmètre de DPU renforcé et retrait de sa délégation à l'établissement public foncier (EPF) – Commune de Gond-Pontouvre - Cadre de la convention « Quartier du Pontouvre »
13.		*	Retrait de la délégation du DPU à l'établissement public foncier (EPF) – Commune de Mouthiers-sur-Boëme - Cadre de la convention d'action foncière « pour la préservation des commerces en centre-bourg »
14.		*	Retrait de la délégation du DPU à l'établissement public foncier (EPF) – Commune de Voeuil-et-Giget - Cadre des conventions d'action foncière pour la « revitalisation du centre-bourg » et de réalisation pour « le développement d'une opération de logements locatifs sociaux en centre-bourg »
15.			Programme Local de l'Habitat 2021-2027 : évaluation à mi-parcours
16.			Programme Local de l'Habitat (PLH) 2021-2027 : règlement général d'intervention habitat – Modification n°2
17.			Règlement d'intervention de GrandAngoulême dans le cadre de sa politique de soutien au parc privé – Modification n°2
UN TERRITOIRE QUI S'ADAPTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES			
<u>Rapporteur</u> : Monsieur MONIER			
18.			Modification du Règlement d'intervention biodiversité 2025
<u>Rapporteur</u> : Monsieur LAURENT			
19.		*	Syndicat d'eau potable du Sud Charente – modification des statuts

<u>Rapporteur</u> : Monsieur ROY			
20.		*	ZE de la Braconnne à Mornac – Promesse de bail emphytéotique pour la mise à disposition d'un foncier dans le cadre du projet H2 Charente
UN TERRITOIRE QUI CREE DES EMPLOIS			
<u>Rapporteur</u> : Madame MOUFFLET			
21.			Sas de préparation aux missions confiées dans le cadre des clauses sociales : attribution d'une subvention à GE16 Access
<u>Rapporteur</u> : Monsieur PERONNET			
22.			Convention de soutien aux associations de don alimentaire – collecte et traitement des déchets
<u>Rapporteurs</u> : Messieurs ROY et VERGNAUD			
23.		*	Changement de nom du dispositif ADEL TPE 16
24.			Projet d'adoption de l'action collective de proximité (ACP)
<u>Rapporteur</u> : Monsieur ROY			
25.		*	Quartier gare – Renaudin : avenant n°1 à la prise à bail des locaux à usage de bureaux
26.			Eurekatech Technopôle – Convention d'objectifs 2025
UNE AGGLOMERATION QUI DEVELOPPE ET PREND SOIN DE SES RESSOURCES AU SERVICE DES POLITIQUES COMMUNAUTAIRES ET DES CITOYENS			
<u>Rapporteur</u> : Monsieur ANDRIEUX			
27.			Modification de la nature des dépenses éligibles aux fonds de concours
28.			Désignation d'un représentant de GrandAngoulême au conseil d'administration de Noalis
29.			Convention annuelle A'URBA année 2025
<u>Rapporteur</u> : Monsieur BIOJOUT			
30.			Direction des ressources humaines : attribution d'une subvention au Comité d'action sociale pour 2025
31.			Modification du tableau des effectifs
32.			Révision des délibérations n°169 du 19 septembre 2024 et n°284 du 19 décembre 2024 fixant les conditions d'attribution du RIFSEEP aux agents communautaires
<u>Rapporteur</u> : Monsieur HUREAU			
33.		*	Assainissement collectif et non collectif des eaux usées : transmission des informations relatives aux ventes immobilières

<u>Rapporteur</u> : Monsieur NEBOUT			
34.			Compte financier unique (CFU) 2024 et rapport de présentation
35.			Clôture 2024 : résultats définitifs et affectation tous budgets
36.			Décision modificative n°1 (DM1) 2025
<u>Rapporteur</u> : Monsieur PEREZ			
37.		*	Travaux d'effacement des réseaux de communications électroniques dans la rue Denis Papin à Angoulême - Versement d'une subvention d'équipement au profit du SDEG
38.		*	Convention pour le versement d'un fonds de concours pour les travaux d'effacement des réseaux d'électricité dans la rue Denis Papin à Angoulême au profit du SDEG
UN TERRITOIRE QUI REpond AUX BESOINS DE TOUS SES HABITANTS ET DE SES COMMUNES			
<u>Rapporteur</u> : Madame WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU			
39.			Opération de Renouvellement Urbain : avenant n°2 à la convention de partenariat financier entre GrandAngoulême, la commune de Ruelle-sur-Touvre et Logelia Charente – Opération de reconstitution de l'offre « Maine Gagnaud »

QUESTIONS DIVERSES